

Première session d'examen avec ce nouveau référentiel

Rappels : quelques évolutions de la réglementation

Pour les épreuves E5 et E6

https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_management_unites_commerciales.pdf (pages 85 et suivantes)

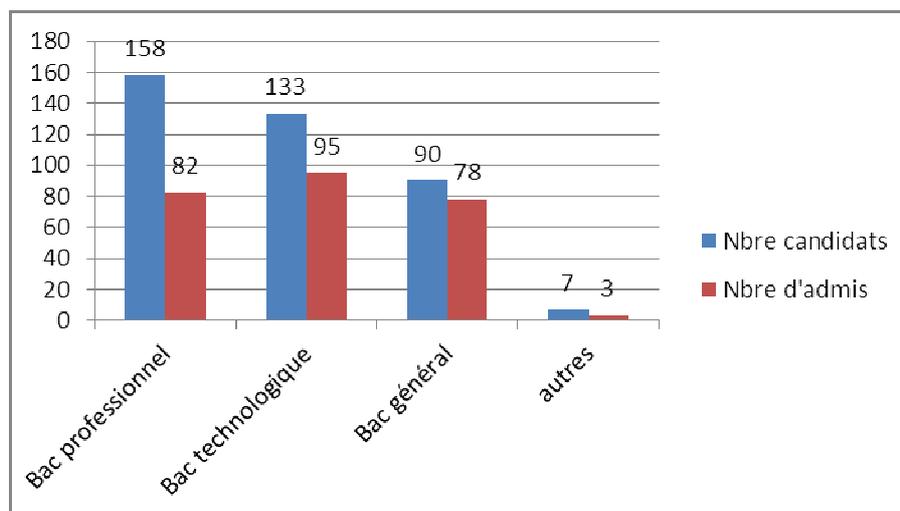
En résumé :

- L'épreuve d'ACRC est simplifiée ; le « mini cas » disparaît ; les compétences dans le domaine de l'informatique commerciale sont réellement évaluées.
- L'épreuve de PDUC bénéficie du CCF ; les étapes clés de la démarche de projet sont simplifiées et réduites à trois.
- Le CCF (ACRC et PDUC) est progressif et se déroule au fil de la formation : approche identique à celle mise en place dans d'autres BTS récents en particulier celle du BTS Commerce international.
- Les journées préparatoires et de suivi attachées au stage ne sont plus obligatoires et donc non exigées lors du contrôle de la durée des stages, mais restent à la disposition des équipes pédagogiques. (avec 10 demi-journées maximum par an)
- Les stages de première et de deuxième année ne sont plus strictement fléchés sur une ou l'autre des épreuves E5 ou E6, mais doivent permettre de bénéficier de toutes les opportunités offertes par une période en entreprise (durée minimale de 4 semaines de stage consécutives en première année).

Évolution des effectifs

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre candidats	387	346	376	345	410	378	388

Origine de baccalauréat/admis



371 candidats présents... 73,6% admis, après délibération

Résultats par établissement

	inscrits	présents	admis	%adm/pres
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	29	29	26	89.7%
0210028X ISOLES 21 SECTEUR DIJON	8	6	3	37.5%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	49	49	41	83.7%
021120SY ENSEIGT A DISTANCE COTE D'OR	2	2	1	50.0%
0211985U SB FORMATION DIJON	11	11	8	72.7%
0212002M DIJON FORMATION	14	14	12	85.7%
0212052S CFA ST BENIGNE	28	28	12	42.9%
0212191T GRETA 21 DIJON	3	3	1	33.3%
021912SK CCI FORMATION DIJON - QUETIGNY	4	4	-	0%
058002SL ISOLES NIEVRE	1	1	-	0%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	20	20	18	90.0%
0580071M LPETP NOTRE DAME NEVERS	19	19	16	84.2%
071002SE ISOLES 71 SECTEUR CHALON/SAONE	3	2	1	33.3%
071003SN ISOLES 71 SECTEUR MACON	2	1	-	0%
0710042K LEGTP H. VINCENOT LOUHANS	21	20	17	81.0%
0710045N LEGT LAMARTINE MACON	24	24	21	87.5%
0711078L CIFA JEAN LAMELOISE MERCUREY	15	15	9	60.0%
0711137A LEGT CAMILLE CLAUDEL DIGOIN	24	24	16	66.7%
071120SF ENSEIGT A DISTANCE SAONE LOIRE	1	-	-	0%
0711816N CFA DE L'EDUCATION NATIONALE	6	6	5	83.3%
0711896A LYC ST CHARLES LA COLOMBIERE	26	26	21	80.8%
0711915W ALTERNANCE BOURGOGNE	19	17	8	42.1%
071450SA CHALON FORMATION	15	15	9	60.0%
0890008A LYCEE DES CHAUMES AVALLON	24	24	17	70.8%
089002SB ISOLES YONNE	5	2	2	40.0%
0891076L GRETA 89 AUXERRE	1	1	1	100%
089120SC ENSEIGT A DISTANCE YONNE	1	1	-	0%
0891222V CHAMBRE COMMERCE INDUS YONNE	10	10	8	80.0%
TOTAL	385	374	273	70.9%

Résultats par épreuve

	Moyenne
E1-	
3984 CULT.GEN&EXPR	9.34
TOTAL	9.34
E2-	
1011 L.V.E. 1	10.72
TOTAL	10.72
E2-A	
0001 ALLEMAND	10.50
0002 ANGLAIS	9.89
0007 ESPAGNOL	13.83
TOTAL	9.99
E2-B	
0001 ALLEMAND	10.00
0002 ANGLAIS	11.26
0007 ESPAGNOL	14.78
TOTAL	11.34
E3-	
5807 ECO,DROIT,M.E	9.15
TOTAL	9.15
E3-A	
0908 ECO.-DROIT	8.99
TOTAL	8.99
E3-B	
5808 MANAGE.ENTREP	9.39
TOTAL	9.39
E4-	
3913 MAN&GEST.U.CO	10.43
TOTAL	10.43
E5-	
3914 ANA&COND.R.CO	12.59
TOTAL	12.59
E6-	
3915 PROJ.DEV.U.CO	12.85
TOTAL	12.85
EF1	
0002 ANGLAIS	11.57
0003 ARABE	15.00
0007 ESPAGNOL	11.95
0008 ITALIEN	17.00
0047 TURC	14.00
TOTAL	12.28
TOTAL	10.48

LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

Culture et expression en langue française

Caractéristiques du sujet

Synthèse – Elle a semblé accessible, à la portée des candidats, à l'exception du document littéraire dont le lien avec la thématique du vintage a été difficile à établir. Le corpus s'est avéré peu équilibré, le document 1 concentrant à lui seul beaucoup de pistes. La synthèse aborde en définitive une thématique et des problématiques trop ciblées et éloignées de la culture de nombreux candidats.

Écriture personnelle – Le terme « superficielle » a été peu compris, ce qui explique des contresens et des difficultés à poser et développer une problématique pertinente.

Les principes des exercices sont connus dans l'ensemble. Rappelons que, par nature, toute la copie doit être intégralement rédigée, sans qu'apparaissent les titres des différents temps des travaux (introduction – première partie...).

Synthèse

La confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats : les documents sont abordés l'un après l'autre, sans projet ;

- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans quelques travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice ;
- paraphrase et montage de citations sont à déplorer, dans les travaux les plus fragiles ;
- d'autres, en revanche, ne font pas référence aux documents du corpus ;
- de nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

Écriture personnelle

- la brièveté de nombreux travaux ne permet pas l'expression d'une pensée organisée ;
- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreux travaux évitent de présenter un jugement personnel explicite en fin de copie, ce qui est contraire à la finalité de l'exercice.

Maîtrise de la langue

- elle demeure très hétérogène : la cohérence du propos est parfois difficile à établir ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

Langues

Anglais, Ecrit

La correction des copies s'est déroulée dans des conditions matérielles très satisfaisantes au lycée du Castel. Cette année, l'épreuve consistait en une contraction de texte (il s'agissait de dégager les idées essentielles d'un article traitant du confort sur le lieu de travail et de la nécessité de prendre en compte des arguments écologiques) et deux questions sur ce thème.

Les avis des correcteurs sont partagés sur le texte : il correspond aux exigences de l'épreuve mais certains enseignants l'ont trouvé un peu technique donc relativement difficile. Par contre, ils ont été unanimes à juger les questions déconcertantes, en particulier la première où il fallait commenter les résultats d'un sondage. Est-ce qu'on s'attendait à une reformulation ou à une explication ? En tout cas, les candidats ont eu du mal à répondre, certains n'ont pas réussi à atteindre les 100 mots par réponse, et ils se sont souvent contentés de recopier les chiffres.

La moyenne générale s'établit à 9,5. Cependant, les écarts sont importants (de 1 à 20). D'un côté, quelques copies excellentes, de l'autre des devoirs qui dénotent des difficultés d'expression en anglais et en français. On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de se tenir au courant de l'actualité, de lire régulièrement (tout d'abord en français) et d'apprendre du vocabulaire, le dictionnaire étant parfois d'un piètre secours.

Economie generale- droit et Management des entreprises

Rapport de la commission commune de correction de l'épreuve d'Économie et Droit (Assistant de Manager, Comptabilité et gestion des organisations, Commerce International, Négociation-Relation-Client, Assistant de Gestion PME-PMI, Management des Unités Commerciales)

Économie-droit

Commentaires sur le sujet et le corrigé

En Economie, le sujet porte sur le marché du miel et la biodiversité. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions. La forme et le fond du sujet sont conformes aux programmes.

En droit, le sujet traite de la clause de non concurrence, de la protection des données personnelles, du pouvoir de résiliation unilatérale d'un contrat administratif par la personne publique

La prestation des candidats

La moyenne générale (tous BTS concernés confondus) s'élève à 9,45 sur 20. Les bonnes copies (note supérieure à 14) représentent environ 3,5 % de l'ensemble, ce qui est peu par rapport à 2014. Les notes sont un peu meilleures en droit. (0,5 de plus).

Sur la forme, la méthode a été respectée par les candidats. Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

En économie, certaines informations peuvent être reprises dans plusieurs réponses sous un angle différent (causes et externalités négatives subies). Le sujet fait appel à des connaissances de SVT et nécessitait des étudiants un niveau de culture générale important. Difficulté à appréhender la notion de biodiversité comme un bien public mondial. Les étudiants ont eu du mal à faire le lien entre les informations données dans le sujet et les notions plus économiques demandées dans les réponses.

En droit, les principes dégagés par la jurisprudence fournie au dossier ne sont pas correctement restitués.

Les droits des personnes fichées et les obligations du responsable du traitement ne sont pas suffisamment expliqués, beaucoup de candidats s'en tiennent à recopier les éléments de l'annexe 4 fournie.

Très peu de candidats connaissent les règles de droit relatives au pouvoir de résiliation unilatérale du contrat administratif par la personne publique.

Remarques et suggestions

Les candidats doivent porter leurs efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises
- Le respect de la méthode
- La lecture attentive du questionnement
- L'argumentation proposée
- L'orthographe et le soin

A partir de la session 2016, l'évaluation en droit sera comme pour le management, en termes de compétences.

Management des entreprises

Lors des travaux de correction dans l'Académie, on apprécie le contexte proposé cette année (un hébergeur de sites), car il semble très accessible et ne favorise *a priori* aucune spécialité de BTS. Les questions 1 à 3 apparaissent compréhensibles, « classiques », et relativement abordables pour les candidats bien préparés. En revanche, la formulation des questions 4 à 6, davantage sujette à interprétation.

Le corrigé et le barème

Le corrigé a fait l'objet de quelques amendements lors de la classe virtuelle. Ces modifications, prises en compte dans la grille de compétences proposées à l'issue de la classe virtuelle, portaient sur des éléments de corrigés allant au-delà du questionnement (Question 4 : « *s'interroger ou proposer des solutions* » ; « *argumenter en faisant référence à au moins une théorie* » dans la question 5 ; « *mesurer l'impact des solutions proposées* » - question 6).

Enfin, la commission d'entente réunie au niveau académique arrêtera, à la lumière des travaux collaboratifs effectués au niveau national, la consigne importante d'apprécier globalement les 3 dernières questions, qui constituent un ensemble cohérent (la réflexion sur la croissance de l'entreprise).

La prestation des candidats

Eléments statistiques

Moyenne : 9,72 Note la plus haute : 20 Note la plus basse : 1
1234 copies corrigées (recensées, sans les absents à l'épreuve, *a priori* et par déduction au nombre de 80 environ)

Appréciation d'ensemble

Les résultats sont sensiblement meilleurs que pour la session 2014 (+ 1,35 point sur la moyenne). L'éventail des points a été très largement utilisé (de 1 à 20, hors copie vierge).

On trouve des copies faibles, voire très faibles, des copies modestes (notamment le fait de candidats ayant parfois manifestement travaillé et appris, mais en échec sur la seconde moitié du sujet), mais aussi des productions très honorables, et même d'excellente qualité (on relève des notes supérieures à 15, et même un 20 !).

Diverses remarques

Les correcteurs déplorent pêle-mêle :

- des copies où la numérotation des questions a disparu, de sorte que l'on ne sait pas précisément à quelle question le candidat répond ;
- des réponses insuffisamment structurées ;
- des réponses insuffisamment synthétiques (pas de tableau, alors que c'était à l'évidence l'outil de présentation pertinent) ;
- une trop faible maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- des noms de concepts mal mémorisés, au nom totalement fantaisiste (la stratégie de « diminution par les coûts » !) ;
- des auteurs de toute évidence « imaginaires », ou encore des auteurs « maltraités » (nom déformé, mal orthographié, date de mort antérieure à la date de naissance !).

On a pu par ailleurs évoquer l'ampleur du programme de management (et notamment l'effort à consentir pour s'approprier les nombreux auteurs), comparé au faible coefficient de l'épreuve ; une situation peu motivante, qui conduit nombre d'étudiants à négliger une matière jugée peu « rentable ». Cette réflexion conduit à proposer une revalorisation du coefficient de l'épreuve.

Les conseils aux candidats

A l'évidence, une bonne préparation à l'examen passe par :

- **un travail régulier et systématique des éléments du programme (1ère° et 2ème° année, la 1^{ère} année ne devant en aucun cas être négligée**, comme le démontre à nouveau le sujet de cette année) ;
- **un apprentissage réel des différentes notions**, qui permet de fournir lors de l'examen des **réponses structurées et étayées**.

Démarches et attitudes à privilégier

- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions. **Attention !** Des copies sont parfois présentées sous forme proche de la « rédaction », sans aucune mention des numéros des questions traitées. **Cette façon de répondre pénalise le candidat**, dans la mesure où le correcteur peut difficilement distinguer les éléments pertinents de réponse, et attribuer les points. S'en tenir donc à des réponses question par question, sans rechercher d'effets de présentation et de style.
- Bien lire les questions (**plusieurs fois**, systématiquement), les relier aux concepts et notions, afin d'identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet), pour structurer sa réponse en fonction des consignes données (ex.: solutions et limites) et fournir les éléments attendus, en évitant la recopie dépourvue d'analyse.
- Bien lire les documents, **plusieurs fois** également.
- **Définir** systématiquement et préalablement les concepts et notions que l'on va exploiter dans sa réponse.
- Adopter la présentation sous la forme d'un **tableau** quand le questionnement s'y prête. Sans que cette présentation soit exigible, elle favorise largement la structuration des réponses, la visualisation par le correcteur des éléments pertinents, et joue au final en faveur du candidat.
- **Approfondir** les questions théoriques qui font appel aux connaissances de cours.
- Identifier clairement le problème avant de proposer la solution (la solution n'est pas le problème) et s'assurer du lien entre problème(s) identifié(s) et solution(s) proposée(s).
- Faire référence à des auteurs de façon pertinente, c'est-à-dire en ayant une idée claire (même si elle est simplifiée) de leur pensée, et en la reliant au point précis du cas étudié.
- Soigner l'expression, notamment **l'orthographe**.
- Présenter une copie **propre**

A éviter

- Proposer un « catalogue » de solutions sans rapport précis avec le cas étudié.
- Des réponses peu synthétiques où les éléments pertinents sont noyés dans le verbiage.
- Les citations d'auteurs qui ne servent pas à motiver la réponse, qui sont sans lien clair avec la réponse fournie.
- Le recopiage de longs passages.
- La paraphrase, « raconter » le cas de façon interminable et stérile, sans répondre aux questions (autrement dit sans « valeur ajoutée »).

Epreuve E4 – MGUC

Le sujet

Thème classique, nouvel espace de vente, avec un questionnement très équilibré entre management et gestion. Correspond bien aux exigences du BTS, avec un fort contenu quantitatif, mais plutôt accessible pour les candidats. Cependant le barème valorise les résultats basiques et fait augmenter les notes de l'examen sans augmenter significativement les notes des bons élèves.

Dossier 1 : Etude de faisabilité financière d'un projet d'extension. Question 1-4 très (trop) difficile.

Dossier 2 : Ajustement de la taille de l'équipe. Dossier de management très classique et plutôt facile.

Dossier 3 : Analyse des performances avec un seuil de rentabilité et un tableau de bord. Question traditionnellement positionnée en dossier 1.

La prestation des candidats

Les candidats ont manifestement trouvé le sujet trop long, beaucoup n'ont pas traité toutes les questions. La présentation des copies est généralement satisfaisante avec la séparation claire des 3 dossiers. La compréhension des outils de gestion est très superficielle et certains candidats ont de réelles difficultés à effectuer des calculs de base. Un niveau de plus en plus inquiétant sur l'orthographe et la syntaxe.

Moyenne globale : 10,43 (note de 2.5 à 18.5) (rappel 2014 9.22 /20)

Dossier 1 : Moyenne 12.7/30

Manque de compréhension des outils d'analyse de gestion financière. La question 1-4 n'a jamais été correctement traitée par les candidats. Cependant, les notes sur ce dossier restent correctes car avec le barème (pas de double peine) les candidats réussissent à gagner quelques points même si les résultats sont faux. Pas de difficulté pour traiter la Q1-5 avec un diagramme de Gantt.

Dossier 2 : Moyenne 15.4/25

Dossier le mieux réussi. Cependant certains candidats perdent des points car ils ne savent pas présenter un outil de management. La présentation des calculs du volume horaire (Q 2-3) est souvent confuse sans utilisation de tableau.

Dossier 3 : Moyenne 9.6/20

Le Seuil de rentabilité n'est pas maîtrisé par les candidats (Q3-1). Ce dossier aurait pu être mieux traité si les candidats avaient mieux géré leur temps de travail. Le tableau de bord est plutôt bien réussi mais les commentaires sont superficiels et manquent de structure.

Les conseils aux candidats

Sur la préparation de l'épreuve

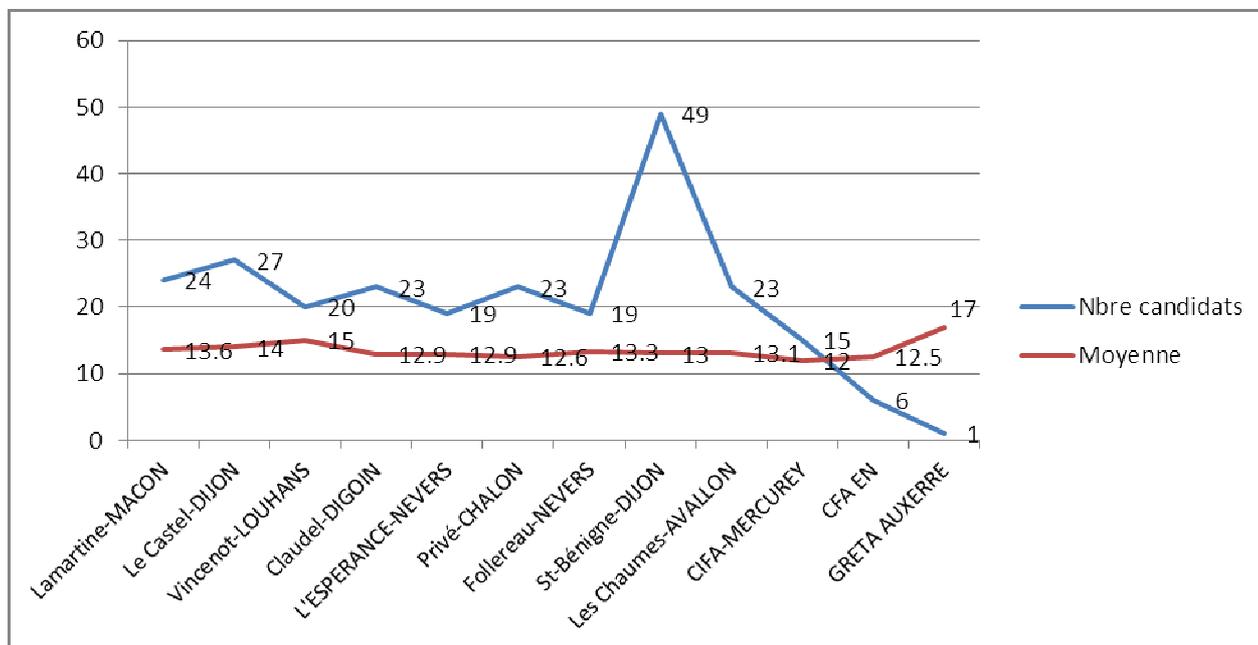
- Approfondir la maîtrise des outils de management avec plus de rigueur
- Travailler davantage les outils de gestion

Pendant l'épreuve

- Prendre le temps de bien lire l'ensemble des questions
- Apprendre à gérer son temps afin de traiter toutes les questions
- Détailler les calculs
- Proposez des réponses plus précises et mieux structurées, en privilégiant les tableaux pour tous les calculs
- Soigner la rédaction et l'orthographe en prenant le temps de relire

E5- ACRC, FORME CCF

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ACRC CCF	13,2	13,3	13,4	13,4	12,92	13,19	13,44	13,6	13,2



FORME PONCTUELLE

Nombre de candidats inscrits : 119, Nombre de candidats présents : 102

La moyenne obtenue par les candidats est de **11,02/20**.

Note la plus basse : **03/20**

Note la plus haute : **20/20**

I. Compte-rendu de la réunion du 08/06 de 10h à 12h

Cette réunion s'est organisée autour de 3 objectifs :

➤ Rappel des modalités de l'épreuve ACRC forme ponctuelle

Les candidats remettent un dossier au jury. Ce dossier doit comporter 6 fiches « activité » et valider au moins 6 compétences dont au moins 2 compétences en C6. La présentation de l'UC et du réseau n'est pas obligatoire dans le dossier.

Les candidats doivent être équipés d'un ordinateur et disposer de tous les supports nécessaires aux sollicitations du jury, en lien avec les activités présentées.

L'épreuve dure 45 minutes, 10 minutes d'exposé sans interruption et 35 minutes d'échanges avec le jury. L'exposé comporte la présentation de l'UC et des activités réalisées par le candidat.

Le jury vérifie les compétences informatiques acquises par le candidat.

➤ Les attentes du jury quant aux prestations des candidats

- Un exposé structuré de l'UC et des activités réalisées
- 6 fiches activités structurées avec date, durée, contexte, objectif, moyens et méthodes mises en œuvre et résultats obtenus
- 6 compétences validées dont 2 en C6
- Les outils utilisés ou créés pour réaliser l'activité

➤ La définition d'un barème commun d'évaluation des prestations pour chaque niveau d'acquisition des compétences « subit » « agit » « maîtrise » « expert ». Les bonus (plus de 6 compétences validées) et pénalités (pour chaque compétence non validée)

II. Le travail du jury

Les membres de la commission ont interrogé et évalué les candidats avec souplesse pour tenir compte du caractère « nouveau » de l'épreuve et de l'absence de consignes données aux candidats quant aux exigences du jury.

Le jury s'est réuni après la première série d'interrogations pour faire le point sur :

- Les prestations des candidats,
- L'écart entre les attentes de la commission, les prestations et les pratiques de notation,
- Les difficultés éventuelles à appliquer le barème,
- Les cas particuliers.

Cette réunion a permis de lisser les interprétations des consignes et les pratiques des jurys.

A la fin des interrogations, la commission a procédé à une dernière phase d'harmonisation et chaque jury a rendu ses commentaires pour l'élaboration du rapport.

III. Les remarques du jury

➤ **Un candidat libre s'est présenté avec un dossier ACRC « ancienne version ». Ce candidat a été interrogé sur le dossier remis mais selon les exigences de la nouvelle épreuve. L'indulgence du jury envers ce candidat revêt un caractère exceptionnel.**

➤ **Les dossiers remis par les candidats**

Les 6 fiches sont présentes en général ;

Les dossiers sont de qualité variable. Certains sont très développés et comportent des annexes ; d'autres sont pauvres en contenu et ne permettent pas de comprendre le travail du candidat.

Les objectifs des activités ne sont pas quantifiés. Les résultats ne sont pas chiffrés.

Les activités n'ont pas d'intitulé.

Trop de fautes et manque de soin de certains dossiers.

➤ **L'exposé des candidats**

Les 10 minutes sont respectées.

Les candidats exposent avec un diaporama souvent de bonne qualité voire proche de l'excellence.

L'exposé est donc préparé mais, si la présentation de l'UC est globalement correcte, la présentation des activités est laborieuse et confuse.

Beaucoup de candidats présentent les compétences et non les activités ; les objectifs, moyens, méthodes et résultats sont rarement présentés.

➤ **Les activités présentées**

Elles sont souvent limitées à un cas (y compris pour la compétence « vendre : j'ai fait une vente de ... »)

Les activités ne sont pas analysées, peu variées.

Les candidats n'ont pas d'outil (argumentaire, tableau de bord...).

L'activité présentée ne permet pas toujours de valider la compétence cochée ; les candidats ne savent pas distinguer les 4 compétences C6.

Les connaissances théoriques et le vocabulaire professionnel sont méconnus (les différentes étapes de la vente...).

➤ **Les manipulations informatiques**

Tous les candidats sont venus avec leur ordinateur mais pas forcément avec les logiciels.

Les manipulations ne sont pas toujours possibles.

Certains candidats ne maîtrisent pas les manipulations basiques de Word ou Excel.

Les candidats n'ont pas toujours les captures d'écran permettant de valider leurs compétences informatiques en entreprise.

Certains candidats n'ont qu'un diaporama en guise de support.

IV. Conseils aux candidats

➤ **Améliorer la qualité des activités**

- Ne pas limiter les activités C41, C42 à un seul cas
- Elaborer des outils, apporter des justificatifs « papier »
- Evaluer les résultats, proposer des axes d'amélioration.
- Donner un intitulé à chaque activité

➤ **Préparer l'entretien**

- Maîtriser les connaissances de base
- Apporter les logiciels utilisés ou des copies d'écran très explicites
- Travailler l'outil informatique
- Eviter les longs diaporamas avec chevalet

➤ **Soigner la présentation et la posture**

E6- PDUC

B.O. N° 32 du 28 août 2008

BTS - Définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

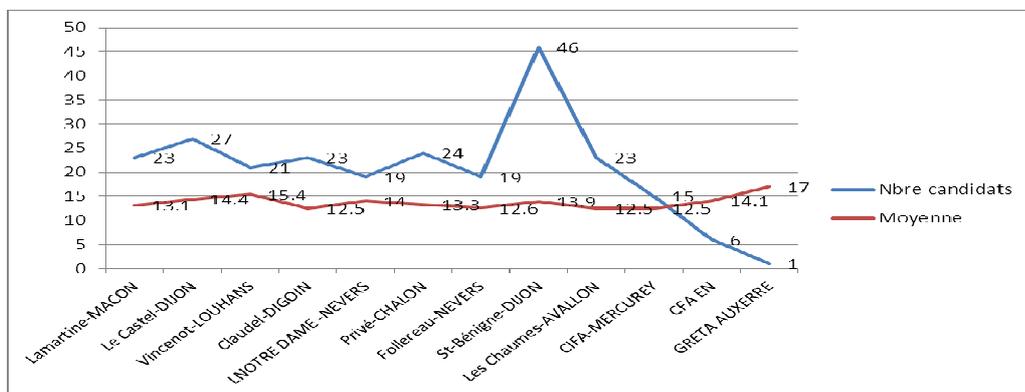
« Le dossier support de l'épreuve est transmis selon une procédure mise en place par chaque académie et à une date fixée dans la circulaire d'organisation de l'examen. Le contrôle de conformité du dossier est effectué selon des modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation. La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention «non valide» à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en oeuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention «non valide» est portée à l'épreuve

La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice;
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet. »

Forme CCF



Forme ponctuelle

Six commissions composées d'un professeur d'économie-gestion et d'un professionnel.

Statistiques

	2015	2014	2013	2012	2011
Candidats inscrits	117	359	392	314	353
Nombre de candidats évalués	105	339	378	300	328
Moyenne	11.3	12	12.0	12.1	11.7
Ecart Type	4.1	3.7	3.5	3.3	3.5
Note la plus basse	4	2	2.0	1.0	1.0
Note la plus haute	20	20	20.0	20.0	19.5

Répartition des notes :

	2015		2014	2013	2012	2011
17 et +	12	11.4%	10.6%	8.2%	8.3%	8.5%
[14 - 17[19	18.1%	27.4%	29.1%	27.7%	23.8%
[10- 14[38	36.2%	37.8%	37.8%	41.7%	40.2%
[8-10 [15	14.3%	9.7%	11.9%	11.7%	14.6%
[5- 8[19	18.1%	13.3%	11.4%	10.0%	11.9%
Moins de 5	2	1.9%	1.2%	1.6%	0.7%	0.9%

Répartition par rapport à la moyenne

	2015	2014	2013	2012	2011
Notes > 10	65.7%	75.8%	75.1%	77.7%	72.6%
Notes < 10	34.3%	24.2%	24.9%	22.3%	17.4%

Commentaires relatifs :

- **Aux dossiers présentés** : dans l'ensemble, ils sont conformes aux nouvelles exigences du référentiel, nous pouvons donc noter que la plupart des centres de formation a pris connaissance de la rénovation de cette épreuve, cependant nous pouvons déplorer certains dossiers ayant encore 5 parties (au lieu de trois), proposant 3 préconisations au lieu d'une seule. Bon respect des 10 pages du dossier, mais déséquilibre dans les parties où la présentation générale de l'UC est trop développée par rapport à la conception du projet, sa conduite et son suivi. Beaucoup de dossiers présentent une syntaxe et une orthographe défailtantes et insuffisantes pour un étudiant de STS. On peut remarquer un certain « formatage » des dossiers en fonction des centres de formations, laissant peu de place à la créativité des candidats.
- **Aux projets présentés** : On déplore peu de candidats dans le secteur des services (banques...). Les projets en distribution sont variés, mais de qualité très inégale. Certains sont très intéressants avec un contenu satisfaisant. D'autres proposent un contenu très superficiel avec un diagnostic très général sur l'entreprise, loin de la problématique et ne permettant pas de valider la pertinence de la préconisation du projet. Les outils attendus à ce niveau-là tels que les études spécifiques (étude de la concurrence, étude auprès de la clientèle, étude de l'offre...) sont souvent absents. De ce fait, la synthèse du diagnostic à travers la matrice SWOT est souvent vide de sens et la préconisation fantaisiste et sans intérêt. Certains candidats ont peu d'autonomie dans les projets. Ils ont repris un projet mené dans l'UC sans vraiment se l'approprier ni apporter de contribution personnelle. Projets souvent assez superficiels, peu précis, manquant de données chiffrées et n'allant pas jusqu'à son suivi et son évaluation.
- **A la prestation orale** : Globalement les étudiants semblent connaître le déroulement de la nouvelle épreuve. Le support informatique a été adopté à une forte majorité. Sur la 1ère partie : quelques prestations sont d'excellente qualité (4 candidats se sont vus attribuer la note maximale (20/20)). Mais a contrario, 1/3 des étudiants réalisent une présentation pauvre et peu convaincante, ne semblant pas maîtriser leur sujet. Le diaporama est souvent de bonne qualité, mais parfois l'installation un peu laborieuse. Trop de lecture du diaporama (ou du dossier), trop de fautes d'orthographe dans le diaporama. Présentation trop longue sur l'entreprise et trop courte sur la démarche de projet (émergence du projet, études réalisées, conduite et suivi du projet). Sur la seconde partie : niveau très hétérogène des candidats, certains sont capables de prestation de très bon niveau, maîtrisant parfaitement les concepts mercatiques clés avec le vocabulaire adapté et apportant toutes les justifications attendues par le jury, notamment quant aux outils mis en œuvre. Pour d'autres, cet entretien reflète la pauvreté du vocabulaire professionnel, le manque d'argumentation et d'investissement (aucun outil à présenter aux examinateurs comme un questionnaire par exemple, aucun justificatif, seulement du descriptif) et la fragilité des connaissances théoriques abordées en STS. Ceci rend difficile et long l'entretien.
- **Conseils aux candidats**
 - Réaliser un dossier conforme aux attentes de la nouvelle épreuve (3 parties...)
 - Maîtriser les concepts mercatiques mobilisés par le projet.
 - Se préparer sérieusement pour cet oral en proposant une prestation professionnelle, claire et structurée. Ne pas se contenter d'un diaporama. Des annexes, documents ou preuves sont attendus pour illustrer le projet.
 - Adopter une communication enthousiaste, sachant susciter l'intérêt du jury en développant ses capacités d'argumentation. Pour cela, il faut que le candidat soit convaincu de la pertinence de son projet et se soit un minimum investi...
 - Moins de fautes d'orthographe et de syntaxe dans le dossier, le diaporama et les autres documents (lettre envoyée aux clients...)
 - Attention aux diagnostics trop généraux utilisant des outils de diagnostic stratégique « fourre-tout » (exemple PESTEL) alors que le projet s'inscrit plutôt dans une démarche opérationnelle avec un diagnostic partiel centrée au niveau local et autour de la problématique (offre, concurrents, clientèle...).